

Commune de Gourdon en Quercy (Lot)
COMpte RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du mardi 4 avril 2017 à 20 heures
publié le 6 avril 2017
(Article L2121-25 du code général des collectivités territoriales)

*L'an deux mil dix-sept, le quatre avril, à vingt heures,
le conseil municipal de Gourdon s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M^{me} Marie-Odile DELCAMP, Maire, en session ordinaire.*

Nombre de conseillers en exercice : 27

Nombre de présents : 17

Nombre de pouvoirs : 8

Nombre de votants : 25

Date de la convocation : 24 mars 2017

Date d'envoi par courrier électronique : 29 mars 2017

ÉTAIENT PRÉSENTS (17) : M^{me} Marie-Odile DELCAMP, M. Jacques GRIFFOUL, M. Bernard BOYÉ, M. Michel CAMMAS, M^{me} Nathalie DENIS, M. Christian LALANDE, M^{me} Delphine SOUBIROUX-MAGREZ, M. Jean-Pierre COUSTEIL, M^{me} Liliane LEMERCIER, M^{me} Michèle DA SILVA, M. Alain DEJEAN, M. Jean LOUBIÈRES, M^{me} Cécile PAGÈS, M^{me} Sylvie THEULIER, M. Jean-Louis CONSTANT, M^{me} Josiane CLAVEL-MARTINEZ, M^{me} Paola BÉNASTRE, *formant la majorité des membres en exercice.*

ÉTAIENT EXCUSÉS (8) ET ÉTAIENT ABSENTS (2) : M^{me} Nadine SAOUDI (pouvoir n° 1 à M^{me} Liliane LEMERCIER), M. Daniel THÉBAULT (pouvoir n° 1 à M^{me} Marie-Odile DELCAMP), M. Marc VOIRIN (pouvoir n° 1 à M^{me} Delphine SOUBIROUX-MAGREZ), M^{me} Alexandra CERVELLIN (pouvoir n° 1 à M^{me} Nathalie DENIS), M^{me} Anne-Marie CHIMIRRI-JUILLAN (pouvoir n° 1 à M. Jacques GRIFFOUL), M^{me} Georgina MURRAY (pouvoir n° 1 à M. Jean-Pierre COUSTEIL), M. Philippe DELCLAU (pouvoir n° 1 à M. Alain DEJEAN), M. Joris DELPY (absent), M^{me} Marie-Claude GUÉRINEAU (absente), M. Lionel BURGER (pouvoir n° 1 à M^{me} Paola BÉNASTRE).

En application de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, assistait à la séance M. Dominique MOREAUX, Directeur général des services de la commune de Gourdon.

A – Nomination d'un secrétaire de séance

M. Jean-Louis CONSTANT est élu secrétaire de séance, à l'unanimité.

B – Adoption du procès-verbal de la séance du 13 mars 2017 : adopté à l'unanimité.

DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE DEPUIS LE 7 MARS 2017 :

Communication au conseil municipal

01 – Décision n° 10 / 2017 – Droit de préemption urbain – Déclaration d'intention d'aliéner – M^{me} Annette BAYLAC : pris acte.

02 – Décision n° 11 / 2017 – Droit de préemption urbain – Déclaration d'intention d'aliéner – M^{me} Brigitte LAGRANGE : pris acte.

03 – Décision n° 12 / 2017 - Droit de préemption urbain – Déclaration d'intention d'aliéner – M. et M^{me} Gabriel et Michèle GOURMAUD : pris acte.

04 – Décision n° 13 / 2017 – Droit de préemption urbain – Déclaration d'intention d'aliéner – M. Jean-Pierre DOMÈNE : pris acte.

05 – Décision n° 14 / 2017 – Droit de préemption urbain – Déclaration d'intention d'aliéner – SCI BEL-AIR : pris acte.

06 – Décision n° 15/ 2017 – Droit de préemption urbain – Déclaration d'intention d'aliéner – SCI BEL-AIR 2 : pris acte.

07 – Décision n° 16 / 2017 – Droit de préemption urbain – Déclaration d'intention d'aliéner – SCI du Camfrout : pris acte.

08 – Décision n° 17/ 2017 – Droit de préemption urbain – Déclaration d'intention d'aliéner – M. Belmonte Garcia : pris acte.

09 – Décision n° 18/ 2017 – Droit de préemption urbain – Déclaration d'intention d'aliéner – M. Claude LAMOUREUX : pris acte.

QUESTIONS À L'ORDRE DU JOUR

BUDGET – FINANCES – FISCALITÉ

01 – Affectation des résultats 2016 – BUDGET de la COMMUNE de GOURDON : adopté à l'unanimité.

02 – Affectation des résultats 2016 – Compte annexe du SERVICE des EAUX : adopté à l'unanimité.

03 – Affectation des résultats de 2016 – Compte annexe du SERVICE de l'ASSAINISSEMENT : adopté à l'unanimité.

- 04 – Affectation des résultats de 2016 – Compte annexe du CINÉMA MUNICIPAL :** *adopté à l'unanimité.*
- 05 – Affectation des résultats de 2016 – Compte annexe du COMPLEXE TOURISTIQUE :** *adopté à l'unanimité.*
- 06 – Affectation des résultats de 2016 – Compte annexe de LA CLÈDE :** *adopté à l'unanimité.*
- 07 – Adoption du niveau de vote des budgets pour 2017 :** *adopté à l'unanimité.*
- 08 – Vote des subventions aux associations pour 2017 :** *adopté à l'unanimité des vingt-deux votants (sans M^{me} Delphine SOUBIROUX-MAGREZ ni MM. Michel CAMMAS et Philippe DELCLAU).*
- 09 – Fiscalité – Vote des trois taxes pour 2017 :** *adopté à l'unanimité.*
- 10 – Présentation et vote du budget primitif principal 2017 – COMMUNE :** *adopté à vingt voix pour et cinq abstentions (M^{mes} Sylvie THEULIER, Josiane CLAVEL-MARTINEZ et Paola BÉNASTRE, MM. Jean-Louis CONSTANT et Lionel BURGER).*
- 11 – Vote du budget primitif 2017 – Compte annexe du SERVICE des EAUX :** *adopté à l'unanimité.*
- 12 – Vote du budget primitif 2017 – Compte annexe du SERVICE de l'ASSAINISSEMENT :** *adopté à l'unanimité.*
- 13 – Vote du budget primitif 2017 – Compte annexe du CINÉMA MUNICIPAL :** *adopté à l'unanimité.*
- 14 – Vote du budget primitif 2017 – Compte annexe du COMPLEXE TOURISTIQUE :** *adopté à l'unanimité.*
- 15 – Vote du budget primitif 2017 – Compte annexe de LA CLÈDE :** *adopté à l'unanimité.*
- 16 – Syndicat mixte de la Bouriane, de Payrac et du Causse – Démission de M. Étienne BONNEFOND – Élection d'un nouveau représentant :** *M. Alain DEJEAN : adopté à l'unanimité.*

URBANISME – PLAN LOCAL D'URBANISME – ÉQUIPEMENTS – TRAVAUX

- 17 – Urbanisme – Pas de porte Garagaty – Gestion du domaine public – Déclassement :** *adopté à l'unanimité.*

AGENDA 21 – DÉVELOPPEMENT DURABLE

- 18 – Réaménagement et valorisation architecturale et commerciale du tour de ville sud – Avenant au marché de maîtrise d'œuvre :** *adopté à l'unanimité.*

QUESTIONS COMPLÉMENTAIRES

- 19 – Centre-bourg – Opération de revitalisation – Réaménagement et valorisation commerciale et architecturale du tour de ville sud – Demandes de subvention :** *adopté à l'unanimité.*
- 20 – Centre-bourg – Opération de revitalisation – Aménagement d'un parking de délestage au tour de ville – Demande de subvention au titre des amendes de police :** *adopté à l'unanimité.*

L'ordre du jour étant épuisé et aucune autre question n'étant exprimée, Madame le Maire lève la séance à 22 heures 10.

Le Maire,



Marie-Odile DELCAMP